# **REGLEMENT DU CONCOURS DE DESSINS**



# « Dessine ta commune dans 10 ans »

Organisé du 16 Novembre au 31 janvier 2021

Par la Communauté de Communes Midi Corrézien (CCMC)-Rue Emile Monbrial-19120 BEAULIEU-SUR-DORDOGNE- Tél: 05 55 84 31 00.

<u>Préambule :</u> Dans le cadre du PLUi Midi Corrézien (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal), le groupe de travail a lancé l'idée d'organiser un concours de dessins à destination des écoles de son territoire.

# ✓ Article 1

Le thème retenu est : « Dessine ta commune dans 10 ans »

#### ✓ Article 2

Le concours de dessins est ouvert aux élèves de la maternelle à la troisième, scolarisés sur le territoire intercommunal. La participation à ce concours est libre et gratuite. Un seul dessin par personne est autorisé.

# ✓ Article 3

Les dessins doivent être réalisés au format A4 (21 x 29,7 standard) à l'horizontale ou à la verticale au choix. Toutes les techniques manuelles sont acceptées: peinture, feutre, crayon collage ... (donc pas de dessin numérique).

#### ✓ Article 4

Les dessins doivent obligatoirement comporter au verso le nom, le prénom, la classe du participant, ainsi que le numéro de téléphone des parents.

Le dessin doit être déposé dans la boite aux lettres de sa mairie ou envoyé à l'adresse mail suivante: <u>dessins.midicorrezien@gmail.com</u>; avant le 16 Décembre 2020.

Les dessins reçus seront répartis, en fonction de la classe des participants, dans **l'une des 3 catégories suivantes:** 

1ère catégorie : maternelle
2nde catégorie : primaire
3ième catégorie : collège

Pour chacune des 3 catégories, **3 dessins seront désignés « vainqueur »** suite à la clôture des votes, mention J'aime sur la page Facebook Midi Corrézien.

- <u>Le 1er de chaque catégorie</u> : offre la possibilité à sa classe de visiter un des trois musées de la Communauté de Communes (Musée de la Noix à Saillac, Musée de l'homme de Neandertal à La Chapelle aux Saints, Espace de Découverte de la Faille de Noailhac/Meyssac et de la Pierre à Noailhac).
- Les 2nd et 3ième de chaque catégorie gagneront des places pour la piscine la Valane à Collonges-la-Rouge.



# ✓ Article 5

La désignation des gagnants se fera via la majorité de mention « J'aime » pour chaque dessin suivant les 3 catégories.

Ils seront ensuite individuellement avertis (par mail ou téléphone).

#### ✓ Article 6

Les gagnants se verront remettre leur récompense à la fin du mois de Février, dans le cadre d'une réunion de la commission urbanisme en lien avec l'élaboration du PLUi.

Il y aura 3 gagnants dans chaque catégorie. Tous les dessins seront affichés dans leur commune de résidence lors de l'exposition en lien avec le PLUi.

#### ✓ Article 7

Ce concours respectera le calendrier suivant :

- **16 Novembre :** Ouverture du concours
- **16 Décembre :** Clôture de la remise des dessins et du concours.
- 17-18 Décembre : Publication des dessins sur la page Facebook Midi Corrézien et ouverture des votes
  - 31 Janvier 2021 : Clôture des votes
  - 15 Février : Désignation des gagnants et publication des résultats
- **Fin Février**: remise des lots aux vainqueurs lors d'une réunion de la commission urbanisme.

#### ✓ Article 8

L'organisateur est libre d'utiliser les dessins gagnants comme il le jugera utile pour son action. Les participants au présent concours autorisent l'organisateur à utiliser leur dessin pour toute manifestation promotionnelle ou informative liée au présent concours (y compris leur exposition itinérante ou publication).

En participant à ce concours, les auteurs acceptent de céder tout droit sur leur dessin à l'organisateur.

#### ✓ Article 9

Les dessins ne seront pas retournés aux participants.

#### ✓ Article 10

Le vote lié à la page Facebook et au nombre de mention « J'aime » est souverain. Aucune réclamation ne sera admise.



#### ✓ Article 11

Le simple fait de participer implique l'acceptation du présent règlement.

### ✓ Article 12

L'organisateur se réserve le droit de modifier ou d'interrompre le concours à tout moment, si les circonstances l'exigent et sans justification. Il se réserve également le droit de trancher souverainement à toutes difficultés d'interprétation ou d'application du présent règlement. Ce présent règlement peut être obtenu sur le site Internet <a href="https://www.midicorrezien.com">www.midicorrezien.com</a>

Nous comptons sur votre participation et votre imagination !!! Faites-vous plaisir...

Fait à Beaulieu-sur-Dordogne le 13 Novembre 2020.

